



Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
***Pour publication immédiate***

**2017 : BAISSÉ DU COMPTE DE TAXES POUR LA MAJORITÉ DES PROPRIÉTAIRES  
D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

**Mercredi 14 décembre 2016** – Le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a procédé, le 13 décembre 2016, à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2017 et de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019. Le budget total de la municipalité s'élève à 5 723 760 \$ en hausse de 0,3 % comparativement à 2016. Par ailleurs, le programme triennal d'immobilisations, adopté par le Conseil, prévoit des investissements de l'ordre de 4,13 millions en 2017.

Le maire de la Municipalité de Lac-Etchemin, Harold Gagnon, s'est déclaré très satisfait du budget 2017 déposé. *«Les membres du Conseil municipal, avec l'excellente collaboration de la direction générale et des directeurs de services, ont mis tous les efforts nécessaires pour préparer le budget annuel 2017 en ayant toujours comme objectif ultime d'offrir et de dispenser les services municipaux avec efficacité et efficience auprès de l'ensemble des contribuables lacetcheminois ».*

Ainsi, la presque totalité des citoyens desservis par les services d'aqueduc et d'égout verra son compte de taxes diminuer de 1,5 % à 3,1 % dans le secteur urbain de l'ex-ville et de la Station. Pour la majorité des propriétés situées en périphérie de la municipalité et non desservies par les réseaux, l'augmentation moyenne sera d'au plus 1 %, ce qui correspond à peine à l'IPC des 12 derniers mois. Par contre, les résidences riveraines situées en bordure des lacs Etchemin et à la Raquette subiront des hausses plus importantes (de +/- 3,5 % à +/- 8,6 %) dues au marché immobilier qui favorise grandement l'acquisition de ce type de propriété à un prix très élevé. Conséquence du dépôt d'un nouveau rôle triennal déposé en septembre dernier, ces propriétés riveraines ont subi une augmentation substantielle de leur évaluation. Au niveau de la taxe sur la valeur locative pour les entreprises et commerces, le Conseil a statué pour l'application d'un gel du taux.

*«En ce qui a trait aux dépenses que nous retrouvons dans le programme triennal d'immobilisations et d'entretien, les principaux projets prévus en 2017 incluent la réfection et la mise aux normes de l'Édifice municipal, l'achat et le remplacement d'équipements spécialisés pour la sécurité incendie, l'aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection de la clôture au terrain de balle et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture, divers travaux d'inspection et de nettoyage de conduites et des travaux de réparation pour l'hygiène du milieu. Des investissements de plus de 2 244 037 \$ ont été prévus en regard des travaux publics et du réseau routier, entre autres, pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier et des travaux de pavage et rapiéçage», de conclure le maire.*

**Budget 2017 : Faits saillants**

- Budget 5 723 760 \$

- Rôle d'évaluation foncière en hausse de 13 % (+ 48,6 millions)
- Rôle d'évaluation locative en hausse de 13 % (+ 365 900 \$)
- Taux de la taxe foncière, SQ et service de la dette en baisse de 8 cents
- Compensations pour services municipaux (aqueduc, égout et collecte des déchets) en baisse de 59 \$
- Programme d'immobilisations en 2017 : 4,13 millions

#### **Principaux projets d'immobilisations en 2017**

- Réfection et la mise aux normes de l'Édifice municipal (1 700 000 \$)
- Aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection de la clôture au terrain de balle et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture (93 335 \$)
- Investissements de plus de 2 244 037 \$ pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier, des travaux de pavage sur une partie de la 2<sup>e</sup> Avenue, de la route du Sanctuaire, des rues Lafontaine, Bégin et des différents rangs et pour des travaux majeurs sur nos infrastructures tels du rapiéçage, la réfection de ponceaux, la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout, des travaux d'aménagement à l'aérodrome et autres.

#### **Variation moyenne du compte de taxes**

- **Pour le secteur de « l'ex-ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une baisse de 1,5 % pour l'équivalent de - 29 \$ pour une maison moyenne évaluée à 144 525 \$;
- **Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 6 % de la population**, on note une baisse de 3,1 % pour l'équivalent de - 47 \$ pour une maison moyenne évaluée à 103 600 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-paroisse et riverains du lac Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une hausse de 3,5 % pour l'équivalent de + 59 \$ pour une maison moyenne évaluée à 167 600 \$;
- **Pour le secteur du « Lac Raquette » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une hausse de 8,6 % pour l'équivalent de + 179 \$ pour une maison moyenne évaluée à 225 250 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Original » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une baisse de 0,9 % pour l'équivalent de - 16 \$ pour une maison moyenne évaluée à 131 000 \$;

Précisons que le document synthèse du budget est en ligne sur le site internet de la municipalité au [www.lac-etchemin.ca](http://www.lac-etchemin.ca) . De plus, un dépliant informatif sera inséré à même le bulletin municipal l'Info du Lac, édition de février 2017.

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA  
 Directeur général/secrétaire-trésorier  
 Tél. (418) 625-4521  
 Courriel : [munetchemin.lr@sogetel.net](mailto:munetchemin.lr@sogetel.net)